

## Entrée en 6<sup>ème</sup> en collège public

Le 30 janvier 2014, la PEEP Secondaire a organisé une réunion d'information à destination des parents d'élèves de CM2. En voici le compte-rendu.

**5 collèges publics à Courbevoie : les Bruyères, Alfred de Vigny, Georges Pompidou, les Renardières et Georges Seurat**

### Les affectations se font selon

#### 2 critères :

- La solution «**de droit**» en fonction de la zone géographique de votre domicile (carte scolaire)
- Selon le **choix de l'élève** sous réserve de la capacité d'accueil de l'établissement où il souhaite aller
  - ➔ C'est en réalité très difficile car les collèges sont déjà complets avec les élèves de leur secteur.

#### Le déroulement :

Un dossier va être remis aux parents de CM2: il faut le remplir très lisiblement car les données seront saisies par les directeurs des écoles.

**2 volets seront communiqués aux parents pour validation** : le 1<sup>er</sup> sur les coordonnées administratives de l'élève, le 2<sup>ème</sup> indique le collège d'affectation de l'élève par rapport au domicile. Si les parents souhaitent une dérogation (dans le département), ils doivent l'indiquer dans ce 2<sup>nd</sup> volet

➔ **Il est primordial de vérifier**

**l'exactitude de tous les renseignements**

**Le planning** : il est court et va débiter ces jours-ci. Les validations des données et les demandes de dérogations sont à faire par les familles courant mars/avril. Les réponses aux dérogations seront données aux familles mi juin.. Il faut ensuite aller inscrire votre enfant dans le collège (sur rendez-vous).

### Modalités pour les demandes de dérogation

- Ne faire cette demande **uniquement si vous désirez un autre collège** que celui dont votre domicile dépend géographiquement.
- Une seule demande de dérogation est autorisée sur le même département.
- On ne peut demander que 2 vœux de **dérogation, soit pour un collège hors zone géographique, soit une demande hors du département.**
  - ➔ contacter le directeur d'école pour la demande hors département
- La décision est prise par **l'Inspecteur** d'Académie : il prévient les directeurs de collèges de ses décisions.
- Ordre de priorité : handicap, prise en charge médicale, boursier, parcours spécifique (section sportive, langues), fratries, proximité du domicile.
- La réponse est donnée dans la 2<sup>ème</sup> moitié de JUILLET
- Dès réception de la réponse, il faut aller **INSCRIRE SON ENFANT DANS LE COLLEGE** où il a été affecté. Un courrier est adressé aux familles pour les convier à un entretien d'inscription sur place.

**Il est nécessaire dans tous les cas d'inscrire votre enfant dans le collège de votre secteur (en juin).**

**Si l'inscription n'est pas réalisée dans les délais, la place sera attribuée à un autre enfant.**

Cantine : prix unique à 4 euros en 2013 dans le 92.

Résultats au Brevet des collèges l'an dernier :

Les Bruyères : 94,7% A. De Vigny : 92,8%

# LES BRUYERES

## REPARTITION DES ELEVES

- 620 élèves à la rentrée (capacité d'accueil : 600), répartis dans 23 classes (6 en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et 5 en 3<sup>e</sup>). Il y a environ 470 demi-pensionnaires, capacité maximale d'accueil.
- En 4<sup>ème</sup> : on compte une classe européenne (2h d'anglais supplémentaires) et une classe option scientifique. Seule la classe européenne se poursuit en 3<sup>ème</sup>.

## RELATIONS PARENTS/ COLLEGE

- Le **jour de la rentrée** (un jour est réservé à l'entrée des 6<sup>ème</sup>) : les parents sont accueillis avec leur enfant par Mme la Principale pour l'annonce des classes.
- En début d'année : **réunion de rentrée** organisée par Mme la Principale (en présence des associations de parents d'élèves) + réunion propre à chaque classe avec la présentation des professeurs.
- Après les Conseils de classe des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, remise en main propre du bulletin de l'enfant aux parents avec possibilité de rencontrer les professeurs. Les notes des enfants sont par ailleurs visibles par les parents sur le **site internet** du collège.
- En cas d'absence non prévue ou de retard de l'enfant, un **SMS** est envoyé aux parents.

## VIE AU QUOTIDIEN

- Il y a bien sûr un règlement intérieur que les enfants et parents doivent respecter. Les baladeurs et téléphones portables sont interdits
- Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont un tuteur (élève de 3<sup>ème</sup>)
- Une liste type des fournitures est disponible sur le site du collège dès le mois de juin
- Les livres sont fournis en double, un jeu qui reste à la maison, l'autre dans la classe de l'enseignant
- Le collège est strict en matière de discipline et pas d'absentéisme lié aux grèves.

## LANGUES

- Seulement anglais en 1<sup>ère</sup> langue vivante (4h)
- **Sauf en classe bilingue (anglais 3h - allemand 3h de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)**
- Espagnol en 2<sup>ème</sup> langue à partir de la 4<sup>ème</sup> (hors classe bilingue anglais/allemand)
- Classe européenne en 4<sup>ème</sup> (2h d'anglais sup) mais qui n'est pas ouverte à ceux qui sont en classe bilingue
- Latin en option à partir de la 5<sup>ème</sup> pour 3 ans

## CANTINE / PAUSE DEJEUNER

- Inscription à la **cantine** réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent (justificatifs à fournir)  
➔ Attention de bien remplir le dossier d'inscription à la cantine dans les délais donnés.
- La capacité d'accueil de la cantine étant saturée, tout dossier incomplet ou donné hors délai sera rejeté (les 6<sup>ème</sup> restent néanmoins prioritaires).  
Système beaucoup moins souple qu'en primaire : forfait de **3 ou 4 jours**. Ce choix est **définitif** pour toute l'année scolaire. De même, dans le cadre du forfait 3 jours, le jour où votre enfant ne déjeunera pas à la cantine est fixé pour toute l'année. Une carte de cantine leur sera remise.
- Pour les 6<sup>ème</sup>, un casier dans la cour est attribué pour 2 enfants. Prévoyez de lui fournir un cadenas.
- Association sportive **UNSS le midi ou le mercredi après-midi** : volley-ball, hand-ball, basket-ball, badminton avec des compétitions inter-collèges certains mercredis après-midi ➔ Soyez vigilants sur les jours d'inscription en début d'année (certaines activités font vite le plein). Pas de cantine le mercredi.

## LES HORAIRES

### (les plus fréquents en 6<sup>ème</sup>)

- **8h ou 9h** le matin -> 12h, puis 13h30 -> **sortie généralement à 15h30** et maximum à **16h30** - le vendredi après-midi, souvent pas cours
- Les enfants terminent donc tôt leur journée d'école et il n'y a pas d'étude après les cours.
- Une aide individualisée est dispensée aux élèves de 6<sup>ème</sup> en difficulté
- Les parents peuvent demander que leur enfant reste au collège en cas d'absence d'un professeur (pas d'autorisation de sortie anticipée)  
➔ C'est un **grand changement par rapport à l'école primaire**. Voyez comment votre enfant pourra gérer cette nouvelle liberté et décidez avec lui d'une organisation adaptée.

|| Pour plus d'informations

|| <http://www.clg-bruyeres-courbevoie.ac-versailles.fr>

|| <http://peepanatotolefrancecourbevoie.overblog.com/tag/livrets>

## REPARTITION DES ELEVES

- En 2014, les effectifs sont : 470 élèves incluant les CLA (= Classe pour 20 Enfants Etrangers) et ULIS (10 enfants en situation d'handicap)
- 18 classes : 5 classes de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, 4 classes de 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

## RELATIONS PARENTS/ COLLEGE

**A la rentrée**, une journée est réservée aux 6<sup>ème</sup> :

- Le matin, accueil des enfants et de leurs parents.
- **Pas de cantine possible ce jour-là.**
- L'après midi : sortie pédagogique d'orientation dans Courbevoie avec les professeurs afin que les enfants apprennent à se connaître et à s'orienter.
- En début d'année : la **réunion de rentrée**, organisée par la Principale, permet à tous les professeurs de présenter leur programme
- Courant décembre : réunion parents-professeurs (5mn maximum par famille pour chaque professeur)
- Vous avez la possibilité de consulter les notes de votre enfant au quotidien sur le site du collège grâce au système de l'ENC92.
- En cas d'absence non prévue ou de retard de l'enfant, un **SMS** est envoyé aux parents.

## LES HORAIRES (les plus fréquents en 6<sup>ème</sup>)

- **8h ou 9h** le matin -> 11h10 ou 12h10 -> coupure de 1h30, puis reprise à 13h10 ou 14h10 > sortie généralement à **15h30** ou à **16h30** (mais parfois à 14h10 ou à 17h30)
- Les enfants terminent donc parfois tôt leur journée d'école et il n'y a pas d'étude après les cours.
- Les parents peuvent néanmoins demander que leur enfant reste au collège en cas d'absence d'un professeur (pas d'autorisation de sorties anticipées).
- ➔ C'est un **grand changement par rapport à l'école primaire**. Voyez comment votre enfant pourra gérer cette nouvelle liberté et décidez avec lui d'une organisation adaptée.

## LES OPTIONS

Une seule option est possible hormis pour les langues anciennes où les élèves peuvent faire latin et grec

- **en 6<sup>ème</sup>** : classe bilingue anglais (3h)/ allemand (3h). En 4<sup>ème</sup>, l'allemand est considéré comme LV2.
  - **en 5<sup>ème</sup>** : latin (2h puis 3h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) - option non compatible avec la classe européenne en 4<sup>ème</sup>
  - **en 4<sup>ème</sup>** : 1 classe européenne anglais (2h de plus) qui ne permet pas d'autres options (sélection sur dossier+épreuves et lettre de motivation).
- Accord de l'académie pour ouverture d'1 classe européenne allemand, mais attente de l'attribution des heures pour l'ouverture.
- **en 3<sup>ème</sup>**: pour les élèves qui ne sont pas en classe européenne, plusieurs choix d'options :
    - Grec (3h) – cumulable avec latin
    - Initiation au monde économique (3h), pas compatible avec le grec ni latin qu'il faut arrêter.

Une dizaine d'élèves de 3<sup>ème</sup> ont obtenu une certification en Allemand alors que c'est normalement réservé aux lycées

## ACTIVITES SPORTIVES du MERCREDI

Cette année : 2 choix : volley ou rugby. Prix à l'année: 40 euros; **Attention** : pas de cantine le mercredi.

## VIE AU QUOTIDIEN

- Il y a bien sûr un règlement intérieur que les enfants et parents doivent respecter.
- Les baladeurs et téléphones portables sont interdits. Sinon, ils sont confisqués et l'élève risque une heure de colle.
- Pour les 6<sup>ème</sup>, un casier dans la cour est attribué pour 2 enfants. Prévoyez de lui fournir un cadenas.
- Toilettes : elles ne sont ouvertes qu'avant la cantine et pendant les récréations.
- Le collège est strict en matière de discipline

## FOURNITURES SCOLAIRES

Les livres sont fournis en double, un jeu qui reste à la maison, l'autre dans la classe de l'enseignant.

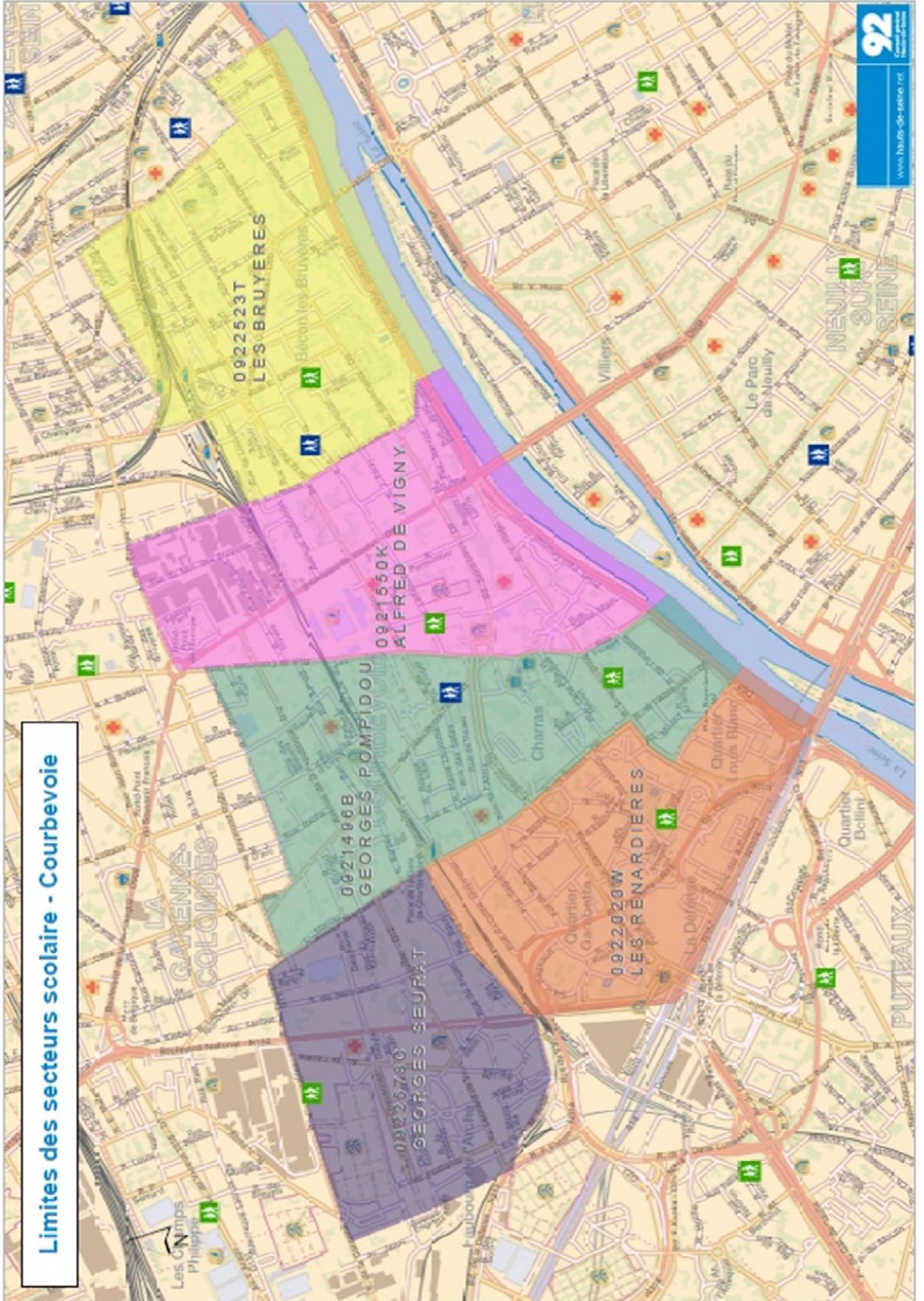
## DIVERS

- **Samedi 22 mars : journée porte-ouvertes**
- Une aide au travail personnalisé (ATP) est dispensée à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> en début d'année. Du soutien est ensuite proposé à certains élèves.
- Une chorale est animée par un professeur de musique.

Pour plus d'informations

<http://www.clg-vigny-courbevoie.ac-versailles.fr>

<http://peepanatolefrancecourbevoie.overblog.com/tag/livrets>



Limites des secteurs scolaire - Courbevoie